

EXTRAIT N°110/2023 DU PROCES-VERBAL DES Préfe DE LIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Contrôle de l

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation: Le 20 novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 22 **Procurations** 4 Absents 5 2 Excusés

En cours de Séance :

Présents 24 **Procurations** 4 Absents 3 Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS:

Adjoints:

M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux: M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

EXCUSES: M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme **ABSENTS** DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme Marie-Josée), LAMIN Μ. SAINT-HONORE (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES: M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

REHABILITATION LEGERE DU BATIMENT B SUR L'ANCIEN SITE HOSPITALIER ROMAIN BLONDET EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN LABORATOIRE UNIVERSITAIRE

Le Maire expose:

La Ville, par convention, a mis à disposition une partie de locaux vacants de l'ex Hôpital BLONDET à l'Association AREBIO spécialisée en recherches scientifiques épidémiologiques et biodiversité.

Afin de leur fournir un espace dédié convenablement rénové en adéquation avec leurs activités spécifiques, des travaux intérieurs et extérieurs doivent être entrepris sur le bâti. Ces travaux, comprennent :

- la maçonnerie, revêtement mural plomberie et sanitaires ;
- le câblage réseau électrique ondulé et informatique ;
- l'occultation solaires des façades sud et ouest ;
- la mise aux normes incendie;
- la maçonnerie, isolation, évacuation chimique, plomberie en sous-sol.

L'aménagement et l'équipement restent de leur ressort.

A l'appui de la demande d'aide déjà déposée à la CTM, il convient de valider le plan de financement ainsi proposé :

DEPENSES		RECETI	ES	TAUX
Travaux intérieurs/Poste 1	93 190,00	CTM	346 617,00	90%
Réseaux divers	241 440,00	O.I.T		
Travaux intérieurs/Poste 2	10 000,00			
Mise aux norme incendie	5 500,00	Ville	38 513,00	10%
Sous-sol Morgue + Garage	35 000,00	Autofinancement		
TOTAL	385 130,00		385 130,00	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le plan de financement relatif à la réhabilitation du bâtiment B de l'ancien site hospitalier Romain BLONDET en vue de l'installation d'un laboratoire universitaire.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

